

## PLAN DE BORNAGE

**LOT 8** 

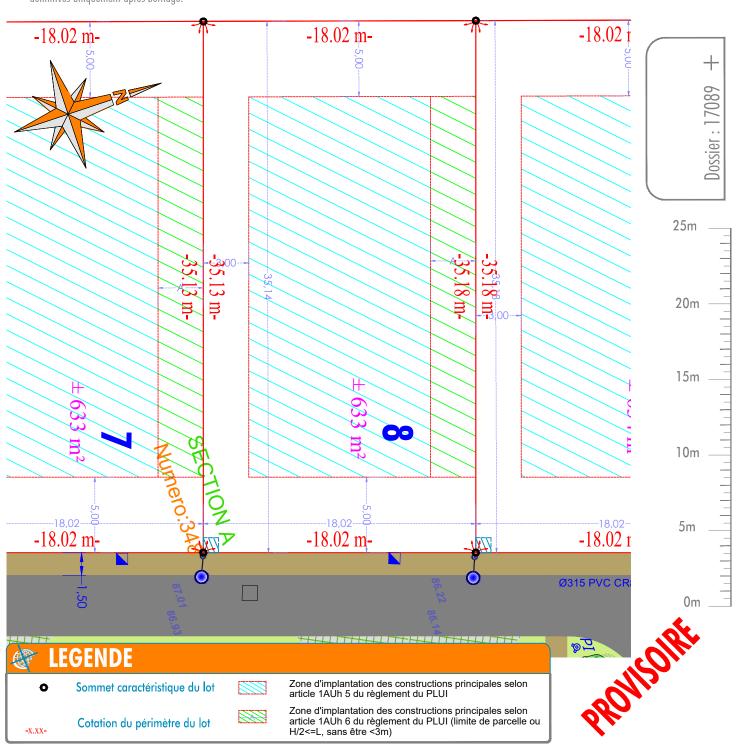
Département du Pas de Calais BELLEBRUNE Rue du Bosquet Fannette Section

Α

Numéro

Surface  $\pm 633$ m<sup>2</sup>

Le document (Plan de bornage) fixant définitivement les limites de propriété sera fourni après bornage effectif Les cotes périmétriques et les surfaces des lots seront définitives uniquement après bornage.



Nous attirons l'attention des acquéreurs sur les contraintes réglementaires et techniques incluses dans le permis d'aménager qui ne peuvent être reprises sur le présent document.

Le géomètre et l'aménageur se dégagent de toute responsabilité sur la non prise en compte de ces contraintes.

Pour une bonne compréhension des éléments figuratifs et de la légende, ce document a été réalisé en couleur.



